

ISO 37120



WORLD COUNCIL
ON CITY DATA



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Les travaux auront lieu cet automne

Shawinigan reçoit l'autorisation pour le dragage du bassin du parc de la Rivière-Grand-Mère

Shawinigan, le vendredi 21 septembre 2018 – La Ville de Shawinigan vient de recevoir du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) l'autorisation pour procéder aux travaux de dragage du bassin du parc de la Rivière-Grand-Mère. Un certificat d'autorisation avait été demandé par la Ville le 23 février dernier et des compléments d'information avaient été fournis le 17 septembre. Ces travaux portent sur un milieu hydrique de 4 500 mètres carrés.

« C'est une très bonne nouvelle pour toute la population de Shawinigan », signale le maire Michel Angers. « Ça démontre que nous sommes persévérants dans nos actions. On s'était engagé à faire le maximum pour réaliser ces travaux et on y a mis la même détermination que pour l'ensemble de nos dossiers. »

Ces travaux ont pour objectif de retirer les sédiments du bassin afin de réhabiliter les habitats fauniques et de redonner à la population l'usage du bassin tel qu'il était avant qu'il soit recouvert de sédiments.

« Je suis très heureuse de pouvoir mettre en marche ce projet qui va nous permettre d'améliorer l'offre de services du parc de la Rivière-Grand-Mère », souligne Nancy Déziel, conseillère du district de la Rivière. « Et je

veux remercier ma collègue Lucie De Bons et les bénévoles de la Corporation du parc pour leur support indéfectible dans ce dossier. »

Lors de la séance publique du mardi 11 septembre dernier, le conseil a attribué le contrat de dragage à Excent Environnement pour un montant de 270 300 \$. Une rencontre de démarrage doit avoir lieu au cours des prochains jours. Un balisage sera réalisé près du bassin et les travaux, d'une durée de quatre semaines, devraient débuter vers la mi-octobre.

Par la suite, un plan d'action sera élaboré par le Service de l'aménagement du territoire afin de pouvoir limiter l'accumulation de sédiments dans le bassin du parc de la Rivière-Grand-Mère.

– 30 –

Source :

François St-Onge

Directeur du Service des communications et des relations avec les citoyens

Ville de Shawinigan

819 536-7200 | information@shawinigan.ca